



## EN BREF :

- Situation générale : le temps chaud et sec se poursuit.
- Carotte : taches foliaires stables, ponte de la mouche de la carotte en cours.
- Céleri : taches foliaires à suivre de près; peu de punaises; risque de carence en bore et en calcium élevé.
- Laitue : mildiou stable; pucerons encore très actifs, peu de punaises, un peu de fausses-arpenteuses dans l'est du Québec, risque de nécrose marginale (carence en calcium) élevé.
- Oignon vert : suivi rigoureux des maladies foliaires requis; migrations de thrips à surveiller, ponte de la mouche de l'oignon en cours, mais faible survie.
- Poireau : fin de la troisième génération de la teigne, tache pourpre à surveiller.
- REVUS : un nouveau fongicide contre le mildiou dans les laitues et les oignons.

## SITUATION GÉNÉRALE

Le temps chaud et sec se poursuit. Les températures se sont maintenues bien au-dessus des normales saisonnières durant la dernière semaine (28 août au 3 septembre) et les précipitations ont été négligeables dans la majorité des zones de production. Globalement, la situation est stable en ce qui concerne les maladies, tandis qu'on observe une légère recrudescence dans l'activité des insectes.

Le sol s'assèche de plus en plus. On doit recourir à l'irrigation dans certains champs. Les problèmes physiologiques (carences en bore et en calcium) sont de plus en plus à craindre. Par contre, ce temps chaud favorise aussi la maturation et le séchage des oignons jaunes et espagnols.

## CAROTTE

### Taches foliaires

La situation est plutôt stable en ce qui concerne les taches foliaires. Maintenez une régie de pulvérisation fongique rigoureuse. Espacez les traitements lorsque les conditions favorisent un assèchement rapide du feuillage. Assurez-vous cependant que le feuillage sera bien protégé (traitement dans les 7 jours précédents) avant la prochaine période de mouillure prolongée.

Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention sur les brûlures foliaires de la carotte présentée dans l'avertissement **No 10** du 15 juillet 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn05.pdf>).

## Mouche de la carotte

**La période de ponte de la mouche de la carotte se poursuit en Montérégie-Ouest.** Le nombre de mouches capturées en Montérégie-Ouest (Agriculture et Agroalimentaire Canada, Sainte-Clotilde) est en hausse par rapport à la semaine dernière. Selon le logiciel CIPRA (Agriculture et Agroalimentaire Canada), on en serait au plus fort pic d'activité de l'insecte dans cette région. Des mouches ont aussi été capturées chez un producteur situé près de Québec (Capitale-Nationale).

Seuls les producteurs qui ont observé des dommages significatifs attribuables à cet insecte par le passé doivent intervenir. Notez cependant que la survie des œufs est faible lorsque le sol est chaud et sec. Dans ce contexte, il serait préférable d'intervenir juste après que le sol ait été à nouveau humecté (pluie ou irrigation). Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 14** du 11 août 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a14tn05.pdf>).

## CÉLERI

### Taches foliaires

Les taches foliaires cercosporéenne et bactérienne n'ont pas progressé significativement durant la dernière semaine (Montérégie-Ouest). La tache septorienne semble par contre avoir progressé légèrement. Continuez sans faute vos traitements fongicides dans les champs affectés par ces maladies. Pour plus de détails sur la gestion de ces maladies, référez-vous à l'avertissement **No 14** du 8 août 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a14tn08.pdf>).

### Insectes

On observe la présence de quelques **punaises ternes** dans certains champs (Montérégie-Ouest). Au besoin, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 02** du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

### Carences

**Continuez vos applications foliaires de bore et de calcium puisque, avec l'assèchement du sol qui se poursuit, le risque d'apparition de symptômes de gerçure du pétiole (carence en bore) et de cœur noir (carence en calcium) continue d'augmenter.** Au besoin, irriguez les champs avant que le sol ne devienne trop sec. Si possible, effectuez les pulvérisations lors des périodes de croissance les plus actives (températures élevées, nouvel apport d'eau). Attention aux champs qui approchent de la maturité, puisque ce sont les plus susceptibles de développer des symptômes. Compte tenu du risque de propagation des maladies foliaires, assurez-vous que vos pulvérisations et arrosages auront le temps de sécher avant la nuit.

## LAITUE

### Mildiou

Le mildiou n'a pas progressé au cours de la dernière semaine (pas de nouvelles taches), mais la maladie reste présente dans plusieurs champs. Maintenez une régie de pulvérisation rigoureuse dans tous vos



champs (Montérégie-Ouest). Lorsque les conditions sont peu favorables à cette maladie (temps chaud, ensoleillé et sec), appliquez les fongicides protectants ZINEB ou SERENADE MAX. Lorsqu'on prévoit des conditions fraîches et humides, intervenez avec les fongicides RIDOMYL GOLD MZ (pommée seulement) ou ALIETTE (feuille, romaine et pommée) dans les champs où la maladie est observée et maintenez la protection avec ZINEB ou SERENADE MAX dans les autres champs. Enfouissez rapidement les débris de culture après la récolte.

Au besoin, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 06** du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).

## Insectes

Les conditions actuelles continuent de favoriser la dispersion et la multiplication des **pucerons**. L'insecte doit donc être surveillé de près dans toutes les régions. Les traitements insecticides fonctionnent bien en général. La stratégie d'intervention contre les pucerons est présentée dans l'avertissement **No 07** du 22 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn06.pdf>).

La **punaise terne** demeure peu active dans l'ensemble des régions, bien que l'on rapporte certains dommages dans la laitue romaine (Capitale-Nationale). La **fausse-arpenteuse du chou** est encore observée dans certains champs de l'est de la province (Saguenay–Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale).

## Nécrose marginale (carence en calcium)

Somme toute, peu de symptômes de nécrose marginale (tip-burn) sont apparus dans les champs cette semaine. Le portrait quant aux champs affectés est demeuré semblable à celui présenté la semaine dernière : champs matures de chicorée frisée en Montérégie-Ouest et de laitue feuille dans la Capitale-Nationale et la Chaudière-Appalaches. **Avec les températures élevées que l'on observe présentement et le sol qui continue de s'assécher, le risque reste cependant élevé.**

Irriguez les champs avant que le sol ne devienne trop sec. Intervenez avec des applications foliaires de calcium lors des périodes de croissance les plus actives. Attention aux champs qui approchent de la maturité, puisque ce sont les plus susceptibles de développer des symptômes. Afin d'éviter que les maladies foliaires ne progressent, assurez-vous que vos pulvérisations et arrosages auront le temps de bien sécher avant la nuit. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention contre la nécrose marginale présentée dans l'avertissement **No 04** du 2 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>).

# OIGNON VERT

## Maladies foliaires

**Maintenez une régie de pulvérisation rigoureuse dans tous vos champs.** En Montérégie-Ouest, le **mildiou** a causé des dommages importants dans plusieurs champs, et ce, même dans certains champs encore relativement jeunes. Des taches de *Botrytis* sont aussi observées dans plusieurs champs.

La stratégie d'intervention contre la brûlure de la feuille (*Botrytis*) est présentée dans l'avertissement **No 06** du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>), tandis que celle recommandée pour le mildiou est incluse dans l'avertissement **No 10** du 23 juillet 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn04.pdf>).



Le tableau ci-dessous présente la liste des fongicides homologués pour la répression de la brûlure de la feuille et du mildiou dans l'oignon vert. Prenez note que le REVUS est un produit nouvellement homologué.

NOM COMMERCIAL (nom commun)	Brûlure de la feuille ( <i>Botrytis</i> )	Mildiou ( <i>Peronospora</i> )
BRAVO 500 (chlorothalonil)	⊙	
CABRIO EG (pyraclostrobine)		⊙
LANCE WDG (boscalide)	⊙	
PRISTINE (boscalide et pyraclostrobine)	⊙	⊙
REASON 500 SC (fénamidone)		⊙
REVUS (mandipropamide)		⊙
REVUS (mandipropamide) + BRAVO 500 (chlorothalonil)	⊙	⊙
SERENADE MAX ( <i>Bacillus subtilis</i> )	⊙	⊙
SWITCH 62.5 WG (cyprodinile et fludioxonil)	⊙	

⊙ : Usage homologué

## Thrips de l'oignon

Bien que, de manière générale, on observe peu de thrips dans les champs d'oignon vert et de poireau (Montréal), continuez de suivre vos champs de près. Les thrips pourraient migrer en grand nombre à partir des cultures matures (ex. : oignons jaune et espagnol). Le seuil d'intervention dans l'oignon vert et le poireau est de 1 thrips par feuille. Pour plus d'information, consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement No 06 du 25 juin 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn04.pdf>).

## Mouche de l'oignon

La période de ponte de la deuxième génération semble se poursuivre en Montréal-Ouest. Les conditions actuelles (sol sec et temps chaud) nuisent cependant à la survie des œufs. Si votre stratégie de lutte habituelle dans l'oignon vert inclut des traitements foliaires contre cet insecte, continuez vos interventions en ciblant les périodes où le sol est humide (après une pluie ou une irrigation). Au besoin, consultez l'avertissement No 02 du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).



# POIREAU

## Teigne du poireau

Très peu de papillons ont été capturés durant la dernière semaine. **La période de ponte correspondant à la troisième et dernière génération est donc à peu près terminée.** Les dommages et les larves issues des premiers œufs de cette génération (ponte du début août) devraient très bientôt être visibles sur plusieurs sites.

**À cette époque de l'année, il est important de s'assurer que les poireaux ne manquent ni d'eau ni d'engrais.** Si les poireaux sont vigoureux, l'allongement rapide des feuilles fera en sorte que beaucoup de perforations se retrouveront plus haut sur le feuillage au moment de la récolte en octobre, ce qui contribuera à réduire les pertes. Pour les récoltes hâtives, il est donc préférable de commencer par les champs ou les parties de champs les moins affectés par la teigne.

Afin de réduire le plus possible le nombre de papillons hivernant, il est important d'enfouir le plus tôt possible les résidus de culture dans les champs affectés et de se débarrasser rapidement des résidus de parage (épluchage).

Pour plus de détails concernant la répression de la teigne du poireau, consultez le bulletin d'information **No 03** du 7 juillet 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn06.pdf>).

## Thrips de l'oignon

Consultez le paragraphe « Thrips de l'oignon » présenté ci-dessus pour l'oignon vert.

## Tache pourpre

La tache pourpre (alternariose) demeure bien présente sur les vieilles feuilles dans plusieurs champs de poireau, notamment en Montérégie-Ouest et dans la Capitale-Nationale. Si ce n'est pas déjà fait, débutez les traitements fongicides en vous assurant que le feuillage sera bien protégé lors des périodes de mouillure prolongée. La stratégie d'intervention contre cette maladie est présentée dans l'avertissement **No 17** du 7 septembre 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a17tn06.pdf>). La liste des fongicides homologués en 2008 est présentée dans le bulletin d'information **No 03** du 19 juin 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn08.pdf>).

## NOUVEAU FONGICIDE CONTRE LE MILDIOU

### Le fongicide REVUS

Un nouveau fongicide, le REVUS (mandipropamide), est maintenant homologué au Canada pour lutter contre quelques maladies. Il s'agit surtout des mildious dans plusieurs cultures dont, entre autres, les laitues de champ (pommée, romaine et feuille), les oignons secs et l'oignon vert. **Notez cependant que le produit ne sera fort probablement pas disponible au Canada avant 2009.**



La mandipropamide est principalement recommandée pour un usage préventif, mais elle aurait également un certain effet curatif. Le produit est facilement absorbé par les cuticules cireuses des feuilles, ce qui le met rapidement à l'abri du lessivage. Il est également en mesure de circuler à l'intérieur de la feuille (effet translaminaire), de sorte que la surface inférieure de la feuille non atteinte par la pulvérisation est également protégée. Ce fongicide appartient au groupe 40, un nouveau groupe chimique.

Voici un résumé de l'information concernant l'utilisation du REVUS :

*Pour la suppression du mildiou (*Bremia lactucae*) dans les laitues de champ (pommée, romaine et feuille) :*

- Dose : 400 à 600 ml/ha
- L'ajout d'un adjuvant non ionique (0,125 % v/v) est recommandé.
- La pulvérisation doit bien couvrir le feuillage (minimum 100 litres d'eau à l'hectare).
- Délai avant récolte : 1 jour
- Délai de réentrée au champ pour les travailleurs : 12 heures
- Nombre maximum de traitements sur la culture : 4
- L'alternance avec un fongicide appartenant à un groupe chimique différent est fortement recommandée.

*Pour la suppression du mildiou (*Peronospora destructor*) dans les oignons secs et l'oignon vert :*

- Dose : 400 à 600 ml/ha
- L'ajout d'un adjuvant non ionique (0,125 % v/v) ou d'une huile minérale (1,0 % v/v) est recommandé.
- La pulvérisation doit bien couvrir le feuillage (minimum 100 litres d'eau à l'hectare).
- Délai avant récolte : 7 jours
- Délai de réentrée au champ pour les travailleurs : 12 heures
- Nombre maximum de traitements sur la culture : 4
- L'alternance avec un fongicide appartenant à un groupe chimique différent est fortement recommandée.
- Le BRAVO 500 peut être utilisé en mélange avec ce produit. On doit, dans ce cas, respecter le mode d'emploi le plus restrictif des deux produits (ex. : le délai avant récolte pour le REVUS dans l'oignon vert est de 7 jours, tandis que pour le BRAVO, ce délai est de 14 jours; ce sera donc finalement un intervalle de 14 jours avant la récolte qui devra être respecté).

L'étiquette complète du REVUS peut être consultée à l'adresse Internet suivante :  
[http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR\\_SOL/pr\\_web.ve2?p\\_ukid=15166](http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=15166).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES  
MARIO LEBLANC, agronome – Avertisseur - terre noire  
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ  
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0  
Téléphone : 450 454-2210, poste 229 - Télécopieur : 450 454-7959  
Courriel : [Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**  
**Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 17 – carotte, céleri, laitue... – 4 septembre 2008**



**CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,  
OIGNON, POIREAU**

Avertissement No 17 – 2008, page 6